

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone (251-11) 5517 700
Cables: OAU, ADDIS ABABA

**DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNOLOGIE**

**PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA
CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION
DE L'UNION AFRICAINE (COMEDAF IV +)
11 - 13 mai, 2011
NAIROBI,(KENYA)**

Ext/AU/EXP/COMEDAF IV/3m(I)

**TERMES DE REFERENCE
POUR LE RECRUTEMENT DU RECTEUR DE L'UNIVERSITE
PANAFRICAINNE**

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU RECTEUR DE L'UNIVERSITE PANAFRICAIN

HISTORIQUE

L'Université panafricaine est une institution universitaire et de recherche continentale créée par l'Union africaine, sur la base des principes directeurs suivants: liberté, autonomie, obligation redditionnelle universitaires, assurance de la qualité, renforcement des établissements d'enseignement supérieur et d'études universitaires supérieures africains existants pour leur permettre de servir l'ensemble du continent, excellence et partenariats internationaux dans les activités universitaires et de recherche, parité et égalité entre hommes et femmes, à tous les niveaux et dans toutes les fonctions de l'Université. L'Université panafricaine vise également à promouvoir l'intégration africaine par la mobilité des étudiants, du personnel enseignant et administratif, de la recherche en collaboration liée aux défis auxquels sont confrontés les pays africains, la mise en place d'un cadre approprié pour permettre à la diaspora africaine de contribuer au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique, la promotion de programmes de recherche interdisciplinaires et pluridisciplinaires liés aux processus de prise de décision, la promotion des liens productifs avec le secteur industriel pour l'innovation et la diffusion de nouvelles connaissances, utilisation au maximum des technologies de l'information et de la Communication au service de la pédagogie, de la recherche et de la gestion. L'Université panafricaine prend en compte les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

STRUCTURE DE L'UNIVERSITE PANAFRICAIN

Afin de contribuer à l'émergence et au renforcement de l'enseignement supérieur et de la plateforme de recherche en Afrique, l'Université panafricaine est composée de cinq (5) Instituts abrités par les établissements existants situés dans les cinq régions géographiques de l'Union africaine, à savoir: l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Les cinq domaines thématiques qui composent la structure universitaire de l'Université panafricaine sont: i) les sciences spatiales, ii) les sciences de l'eau et de l'énergie (y compris le changement climatique) iii) les Sciences fondamentales, la Technologie et l'Innovation iv) les sciences de la Terre et de la Vie (dont la santé et l'agriculture), v) la gouvernance, les lettres et la science sociales. Chaque institut est affilié à un réseau de centres qui dispensent des programmes d'enseignement supérieur et d'études universitaires supérieures, répartis sur tout le continent et ayant des activités dans le même domaine thématique.

De plus amples informations au sujet de l'Université panafricaine figurent sur le site web : www.....

1. LIEU D'AFFECTATION

Le lieu d'affectation sera la ville où se trouve le Siège de l'Université panafricaine à Addis-Abeba, en Ethiopie pour les cinq premières années.

2. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Le Recteur/Président est chargé de la mise en œuvre de la politique générale, de la stratégie ainsi que de la planification pluriannuelle ; il/elle est également responsable de l'image publique et sociale de l'Université, notamment ses relations extérieures. Il/elle est spécifiquement chargé des tâches suivantes:

- préparer et présenter au Conseil, le rapport d'activité de l'Université;
- Veiller à la mise en œuvre des décisions du Conseil;
- Assurer la coordination nécessaire entre les directeurs des instituts et les coordonnateurs des centres;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi périodique du plan stratégique de développement pluriannuel approuvé par le Conseil;
- Engager et débloquer les fonds prévus au budget approuvé par le Conseil et dont il/ elle est l'agent certificateur;
- Gérer le personnel, les biens, l'équipement etc. de l'Université
- Signer les accords et les conventions avec les gouvernements et les organisations nationales ou internationales après l'approbation du Conseil, sous réserve de l'article 6 (5) du Statut portant création de l'Université panafricaine en vue d'une prestation réciproque de services contribuant à la réalisation des objectifs de l'Université panafricaine tels qu'énoncés dans l'article 2;
- Signer, après l'approbation du Conseil, les accords relatifs aux dons ou contributions volontaires des gouvernements, des organisations nationales ou internationales, publiques ou privées ou de toute autre organisation donatrice au profit de l'Université panafricaine;
- Fournir au Conseil, les prestations requises.
 - a) Le Recteur/Président a le droit de mettre en place des comités consultatifs spécifiques liés à l'élaboration ou la mise en œuvre du plan stratégique de développement pluriannuel de l'Université panafricaine ;
 - b) Le Recteur/Président est assisté dans ses fonctions par trois Vice-recteurs:
 - Un Vice-Recteur en charge de la recherche, du développement et de la Coopération ;
 - Un Vice-recteur en charge des affaires universitaires et estudiantines ;
 - Un Vice-recteur en charge des Finances et de l'administration.

3. Qualifications requises

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat dans l'un des domaines thématiques de l'Université panafricaine.

4. Expérience professionnelle

- Les candidats doivent avoir au moins 15 ans d'expérience dans le domaine de la recherche ou de l'enseignement supérieur.
- Cinq 5 ans d'expérience avérée à un poste de professeur ou de directeur d'un institut de recherche, de Doyen etc. et 5 autres années d'expérience à un poste de direction, dans le domaine de la conception, du développement et de la mise en œuvre de politiques, stratégies, projets, recherche, publications, conférences, collecte de fonds, etc.
- Une Expérience en tant que Recteur ou Vice-recteur serait un atout.

5. Autres connaissances et aptitudes

- Connaissance pratique de l'analyse des politiques, de développement et de gestion, de mise en œuvre et de suivi des programmes/projets;
- Expérience avérée dans le domaine de la recherche, haut placé dans la communauté universitaire concernée, une expérience avérée dans l'exercice de responsabilités et dans la gestion à un niveau supérieur d'un établissement de recherche et, ou universitaire ;
- Justification de publications de notoriété dans le milieu universitaire ;
- Expérience dans la collecte de fonds pour des projets internationaux ;
- Expérience en matière de gestion, excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et capacité à organiser et à motiver les autres et à travailler dans un environnement multiculturel;
- Excellente aptitude en matière de rédaction et d'établissement de rapport;
- Bonnes aptitudes en matière de communication et de négociation;
- Bonnes aptitudes en matière de planification et d'organisation ;
- Engagement à la performance personnelle et à l'auto-amélioration ;
- Aptitude à diriger et à gérer le changement avec intégrité, loyauté et confiance ;

- Maîtrise de de l'outil informatique.

6. Langues

Maîtrise de l'anglais ou du français. La connaissance de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

7. Age :

Les candidats doivent avoir de préférence entre 45 et 65 ans.

8. Termes et Conditions :

La nomination à ce poste est faite sur la base d'un contrat d'une durée de cinq (5) ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est reconduit pour une période de quatre ans, renouvelable une seule fois pour une autre période de cinq ans, sous réserve de résultats satisfaisants

9. Egalité de chances :

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

10. **Remuneration:** Le salaire de base indicatif est de 96.490 \$ par an. A ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments (par exemple, l'indemnité de poste (48% du salaire de base), l'indemnité de logement (2.500dollars EU par mois), l'indemnité pour frais d'études (75% des frais de scolarité et autres dépenses d'éducation liées aux dépenses à concurrence maximum de -----dollars EU par enfant et par an), 2 membres du personnel local etc. conformément aux règlements régissant les fonctionnaires de l'Université panafricaine.

11. Date de prise de fonctions

Le candidat retenu devra prendre fonctions d'ici la fin de Décembre 2011.

12. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre trois (3) copies des documents suivants:

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vita détaillé et actualisé, indiquant la nationalité, l'âge et le sexe du candidat ;
- Les noms et coordonnées détaillés (y compris l'adresse e-mail) de trois répondants;
- Copies certifiées conformes des diplômes et certificats.

Les dossiers envoyés par la poste, DOIVENT être d'abord mis sous enveloppe scellée portant l'inscription « **Dossier de Candidature au poste de Recteur de l'Université Panafricaine** »

Cette enveloppe sera à son tour placée dans une deuxième enveloppe scellée à l'adresse ci-après :

**Commissaire du Département des Ressources humaines, de la Science et de
la Technologie
Commission de l'Union africaine
B.P. 3243
Addis-Abeba (ETHIOPIE)**

13. Calendrier

<i>1^{er} Juillet 2011:</i>	Lancement de la procédure par avis de vacance de poste pour les candidats;
<i>31 août:</i>	Date limite de dépôt des dossiers de candidatures ;
<i>10 Septembre 2011:</i>	Désignation du Comité de sélection ;
<i>17 octobre 2011:</i>	Réunion du Comité de sélection pour l'établissement de la liste des meilleurs candidats ;
<i>16 novembre 2011:</i>	Interviews des candidats présélectionnés;
<i>10 décembre:</i>	Nomination du Recteur/Président.
<i>Mi-décembre 2011:</i>	Installation du Recteur/Président de l'Université Panafricaine" dans ses fonctions.